

1181065

Document 138-7.b

CONSEIL DES UNIVERSITES

E3745

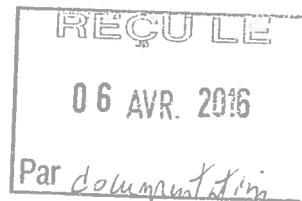
A8

76.13

1977

QCS

AVIS AU MINISTRE DE L'EDUCATION
CONCERNANT LES NOUVEAUX PROGRAMMES
CONCERNANT LES ETUDES UNIVERSITAIRES
D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
POUR L'ANNEE 1977-1978



Avis no 76.13

Québec, le 22 avril 1977

Lors de sa quatre-vingt-troisième séance, tenue à Montréal les 21 et 22 avril 1977, le Conseil des universités a examiné le rapport ci-annexé du Comité conjoint des programmes sur l'implantation et le financement de nouveaux programmes d'enseignement universitaire pour l'année 1977-1978 et a adopté le présent avis, qu'il a l'honneur de transmettre au ministre de l'Education.

ATTENDU les recommandations du Comité conjoint des programmes;

ATTENDU l'examen des dossiers qu'il en a fait,

le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education:

RECOMMANDATION 1

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université de Montréal,
- (d'un programme de troisième cycle en sciences de l'activité physique conduisant au grade de Philosophiae
- (Doctor (Ph.D.).

RECOMMANDATION 2

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université Concordia,
- (d'un programme de troisième cycle en éducation artistique conduisant à l'obtention du grade de Philosophiae
- (Doctor (Ph.D.).

RECOMMANDATION 3

- (de NE PAS APPROUVER l'implantation, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, d'un programme de doctorat en biophysique.

RECOMMANDATION 4

- (de NE PAS APPROUVER l'implantation, à l'Université du Québec à Montréal, d'un programme de doctorat en chimie.

RECOMMANDATION 5

- (de NE PAS APPROUVER l'implantation, à l'université
- (du Québec à Montréal, du projet de programme de
- (troisième cycle en études littéraires.

RECOMMANDATION 6

- (de NE PAS APPROUVER l'implantation, à l'Université
- (du Québec à Montréal, du projet de programme de
- (troisième cycle en philosophie.

RECOMMANDATION 7

- (de NE PAS APPROUVER l'implantation, à l'Université
- (du Québec à Trois-Rivières, du projet de programme
- (de troisième cycle en psychologie.

RECOMMANDATION 8

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université de
- (Montréal et à l'Institut Armand-Frappier, d'un pro-
- (gramme conjoint de troisième cycle en virologie
- (conduisant à l'obtention du grade de Philosophiae
- (Doctor (Ph.D.).

RECOMMANDATION 9

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université du
- (Québec à Trois-Rivières, du projet de programme
- (de deuxième cycle en études québécoises conduisant
- (à l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.).

RECOMMANDATION 10

- (de NE PAS APPROUVER l'implantation d'un programme
- (de maîtrise en génie biochimique à l'Université
- (Laval.

RECOMMANDATION 11

- (de NE PAS APPROUVER l'implantation, à l'Université
- (du Québec à Montréal, du projet de programme de
- (maîtrise en géographie.

RECOMMANDATION 12

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université McGill,
- (d'un programme de deuxième cycle en sciences de la
- (santé (réhabilitation) conduisant à l'obtention du
- (grade de Maître ès sciences appliquées (M.Sc.A.).
- (De plus, l'Université McGill devra présenter comme
- (un nouveau programme l'adjonction de toute nouvelle
- (option à ce programme de deuxième cycle.

RECOMMANDATION 13

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université McGill,
- (d'un programme de deuxième cycle en physique ra-~~10~~
- (diologique conduisant à l'obtention du grade de
- (Maître ès sciences appliquées (M.Sc.A.).

RECOMMANDATION 14

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Institut national de
- (la recherche scientifique, d'un programme de deuxième
- (cycle en pharmacologie clinique conduisant à l'obten-
- (tion du grade de Maître ès sciences (M.Sc.).

RECOMMANDATION 15

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université de
- (Sherbrooke, d'un programme de deuxième cycle en
- (sciences de l'éducation conduisant au grade de
- (Maître ès arts (M.A.)

RECOMMANDATION 16

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université du
- (Québec à Trois-Rivières, du projet de programme de
- (deuxième cycle en sciences du loisir conduisant à
- (l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.).

RECOMMANDATION 17

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Institut Armand-
- (Frappier, d'un programme de deuxième cycle en
- (virologie conduisant à l'obtention du grade de
- (Maître ès sciences (M.Sc.).

RECOMMANDATION 18

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université du Québec
- (à Chicoutimi, d'un programme de premier cycle d'enseignement de l'anglais, langue seconde, conduisant
- (au grade de Bachelier ès arts (B.A.).

RECOMMANDATION 19

- (d'APPROUVER l'ouverture, à l'Université du Québec à
- (Montréal, d'un cheminement identifié "gestion et intervention touristique" à l'intérieur du programme de
- (premier cycle en administration des affaires conduisant à l'obtention du grade de Bachelier en administration des affaires (B.A.A.).

RECOMMANDATION 20

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université McGill,
- (d'un programme de premier cycle en études sur le
- (Moyen-Orient conduisant à l'obtention du grade de
- (Bachelier ès arts (B.A.).

RECOMMANDATION 21

- (de NE PAS APPROUVER l'implantation, au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, d'un programme de premier cycle en psychologie.

RECOMMANDATION 22

- (de SURSEOIR à l'implantation d'un programme de baccalauréat en sciences comptables à l'Université du Québec à Montréal, pour permettre au Comité conjoint des programmes de compléter l'étude du dossier.

RECOMMANDATION 23

- (de SURSEOIR à l'implantation d'un programme de baccalauréat en sciences comptables au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, pour permettre au Comité des programmes de compléter l'étude du dossier.

RECOMMANDATION 24

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université du Québec à Chicoutimi, d'un programme de premier cycle en sciences de l'activité physique conduisant à l'obtention du grade de Bachelier ès sciences, sous réserve que les étudiants, au terme de ce programme, puissent être légalement qualifiés selon les exigences du règlement no 4.

RECOMMANDATION 25

- (d'APPROUVER l'implantation, à l'Université du Québec
- (à Rimouski, d'un programme de premier cycle en sociologie conduisant à l'obtention du grade de Bachelier ès arts (B.A.).

RECOMMANDATION 26

- (d'APPROUVER l'implantation, au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, pour une période de cinq années, d'un programme de premier cycle en travail social conduisant à l'obtention du grade de Bachelier en travail social (B.T.S.).

RECOMMANDATION 27

- (de SUSPENDRE l'approbation d'un programme de premier cycle en éducation de groupe conduisant au grade de Bachelier ès arts (B.A.), à l'Université du Québec à Montréal, de manière à permettre au Comité conjoint des programmes de vérifier le titre du programme en fonction des objectifs poursuivis et d'en compléter l'analyse par une consultation auprès du ministère des Affaires sociales.

RECOMMANDATION 28

- (de SUSPENDRE l'approbation des programmes de premier cycle en sciences infirmières, à l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'Université du Québec à Rimouski et à l'Université de Sherbrooke, conduisant au grade de Bachelier ès sciences (B.Sc.), jusqu'à ce que le Comité conjoint des programmes ait révisé l'analyse de ces trois projets, en tenant compte des contenus de formation collégiale, des objectifs spécifiques de programmes universitaires et des fonctions de travail impliqués, en consultation avec le M.A.S.

Les recommandations sur d'autres projets de programmes susceptibles d'être implantés au cours de l'année 1977-1978 seront transmises au Ministre, lorsque l'examen qu'en fait le Comité conjoint des programmes sera terminé.

Le Conseil des universités recommande en outre au Ministre d'accorder la priorité aux programmes suivants pour fins de financement particulier (sans ordre de priorité relative entre eux):

Au troisième cycle

- Doctorat en sciences de l'activité physique - Université de Montréal
- Doctorat en éducation artistique - Université Concordia
- Doctorat en virologie - Institut Armand-Frappier et Université de Montréal.

Au deuxième cycle

- Maîtrise en études québécoises - Université du Québec à Trois-Rivières
- Maîtrise en sciences de la santé (réhabilitation) - Université McGill
- Maîtrise en sciences du loisir - Université du Québec à Trois-Rivières
- Maîtrise en physique radiologique - Université McGill
- Maîtrise en pharmacologie clinique - Institut national de la recherche scientifique.

Au premier cycle

- Baccalauréat en travail social - Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
- Baccalauréat en sociologie - Université du Québec à Rimouski
- Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde - Université du Québec à Chicoutimi
- Baccalauréat en sciences de l'activité physique - Université du Québec à Chicoutimi.

RECOMMANDATIONS
DU COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES
CONCERNANT LES PROJETS DE NOUVEAUX PROGRAMMES
D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
(1977-1978)

Québec, le 9. avril 1977.

I N D E X

| | <u>Page</u> |
|--|--------------|
| Introduction..... | I - V |
| | |
| - Ph.D. en sciences de l'activité physique - Université de Montréal | 1 + Ann. 1 |
| - Ph.D. in Art Education - Université Concordia | 2 + Ann. 2 |
| - Ph.D. en biophysique - Université du Québec à Trois-Rivières | 3 + Ann. 3 |
| - Ph.D. en chimie - Université du Québec à Montréal | 4 + Ann. 4 |
| - Ph.D. en études littéraires - Université du Québec à Montréal | 5 + Ann. 5 |
| - Ph.D. en philosophie - Université du Québec à Montréal | 6 + Ann. 6 |
| - Ph.D. en psychologie - Université du Québec à Trois-Rivières | 7 + Ann. 7 |
| - Ph.D. en virologie - Institut Armand Frappier et Université de Montréal | 8 + Ann. 8 |
| - M.A. en études québécoises - Université du Québec à Trois-Rivières | 9 + Ann. 9 |
| - M.Sc.A. en génie biochimique - Université Laval | 10 + Ann. 10 |
| - M.A. en géographie - Université du Québec à Montréal | 11 + Ann. 11 |
| - M.Sc.A. in Health Science Rehabilitation - Université McGill | 12 + Ann. 12 |
| - M.Sc.A. in Medical Radiation Physics - Université McGill | 13 + Ann. 13 |
| - M.Sc. en pharmacologie clinique - INRS | 14 + Ann. 14 |
| - M.A. en sciences de l'éducation - Université de Sherbrooke | 15 + Ann. 15 |

I N D E X (suite)

| | <u>Page</u> |
|---|--------------|
| - M.A. en sciences du loisir - Université du Québec à Trois-Rivières | 16 + Ann. 16 |
| - M.Sc. en virologie - Institut Armand Frappier | 17 + Ann. 17 |
| - B.A. en éducation de groupe - Université du Québec à Montréal | 18 + Ann. 18 |
| - B.A. enseignement de l'anglais, langue seconde - Université du Québec à Chicoutimi | 19 + Ann. 19 |
| - B. en gestion et intervention touristique (B.A.A.) - Université du Québec à Montréal | 20 + Ann. 20 |
| - B.A. in Middle East Studies - Université McGill | 21 + Ann. 21 |
| - B.A. en psychologie - Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois | 22 + Ann. 22 |
| - B. en sciences comptables (B.A.A.) - Université du Québec à Montréal et Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois | 23 + Ann. 23 |
| - B.Sc. en sciences infirmières - Université de Sherbrooke | 24 + Ann. 24 |
| - B.Sc. en sciences infirmières - Université du Québec à Chicoutimi | 25 + Ann. 25 |
| - B.Sc. en sciences infirmières - Université du Québec à Rimouski | 26 + Ann. 26 |
| - B.Sc. en sciences de l'activité physique - Université du Québec à Chicoutimi | 27 + Ann. 27 |
| - B.A. en sociologie - Université du Québec à Rimouski | 28 + Ann. 28 |
| - B.Sc. en travail social - Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois | 29 + Ann. 29 |
| - Recommandations du Comité conjoint des programmes au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur sur les projets de nouveaux programmes jugés prioritaires pour fins de financement. | 31 à 34 |

PRESENTATION

Au terme de son étude des projets de nouveaux programmes déposés par les universités pour implantation en 1977-78, le Comité conjoint des programmes a l'honneur d'émettre ses recommandations au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur.

Il convient de rappeler que le Comité qui, en mai 1976, amorçait ses études avec 65 projets de nouveaux programmes, a jugé, de concert avec les universités que 35 de ces projets devaient être retirés ou suspendus. C'est pourquoi il dépose aujourd'hui des résolutions sur 30 projets de nouveaux programmes.

Lors de la présentation de son rapport d'activités au Conseil, en février 1977, le Président du Comité mentionnait que le Comité avait effectué ses études de façon sectorielle. Cependant, pour la présentation de ses recommandations, il apparaît préférable de les diviser par cycle. Ainsi, on trouvera 8 résolutions sur les 8 programmes de troisième cycle, 9 résolutions sur les 9 programmes de de deuxième cycle et 13 résolutions sur 13 programmes de premier cycle.

La présentation de ces recommandations sera suivie d'une recommandation sur les projets de programmes qui devraient, si besoin est, faire l'objet d'une subvention spéciale de démarrage.

Enfin, le tout est suivi d'une série d'annexes constituées d'extraits des dossiers de présentation de chaque programme et qui peuvent servir de points de référence.

Pour mener à bien ses études, le Comité, en plus de s'inspirer des cahiers et avis du Conseil, a largement puisé dans les rapports des opérations sciences de la santé et sciences fondamentales. En particulier, pour les programmes en sciences de la santé, programmes qui, depuis quatre ans, faisaient l'objet d'un quasi moratoire, le Comité a dû constituer un Comité "ad hoc" sur lequel ont siégé messieurs Maurice BOISVERT, Pierre-H. BEAUDRY, Louis-Paul DUGAL, ainsi que le Dr. Guy SAUCIER, président du Comité directeur de l'Opération Sciences de la santé.

Devant la complexité que présentait l'implantation d'un programme de baccalauréat en travail social dans le Nord-Ouest québécois, (CEUOQ), le Comité a commandité une étude particulière auprès de monsieur Gilles BEAUSOLEIL, directeur du Laboratoire de recherche économique appliquée de l'Université du Québec à Montréal.

En outre, pour asseoir ses jugements d'opportunité, le Comité a procédé entre autres, à des consultations auprès des organismes suivants:

- Ministère des Affaires sociales
- " de l'Education
- " des Affaires culturelles
- " de l'Industrie et du Commerce
- " des Richesses naturelles
- " du Travail
- " de l'Agriculture
- Commission de la recherche universitaire
- Office de planification et de développement du Québec
- " des professions du Québec
- Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports
- Hydro-Québec
- Environnement Canada
- Ordre des infirmiers et infirmières du Québec
- " des chimistes du Québec
- " des ingénieurs du Québec
- " des comptables agréés
- " des dentistes
- Association des professionnels de l'activité physique

- Corporation professionnelle des physiothérapeutes
- " " " des technologistes médicaux
- " " " des travailleurs sociaux
- " " " des administrateurs agréés
- " " " des comptables en administration industrielle
- " " " des psychologues
- " " " des médecins
- " " " des comptables généraux licenciés

Toutes les résolutions sont émises au terme de la consolidation des avis d'opportunité et des avis de qualité. Ces derniers avis, sont fournis par chaque université qui détermine selon quels mécanismes ces expertises de qualité doivent être faites.

Pour cette année, les constituantes de l'Université du Québec ont confié cette responsabilité au Conseil des études de l'Université. Pour sa part, l'Université Concordia s'en remettait à l'évaluation effectuée par son Sénat, tandis que les autres universités (Montréal, Sherbrooke, Laval, McGill) continuaient à faire appel au sous-comité d'évaluation de la CREPUQ. Le Comité tient à manifester sa satisfaction devant le fait que tous ces mécanismes font appel à des experts externes aux institutions concernées.

Enfin, le Comité attire l'attention de ses organismes parrains sur le fait que chacune des recommandations favorables émises inclut un attendu portant sur l'Avis du Conseil des universités au ministre de l'Education, sur les conditions d'obtention et les appellations des grades universitaires (29 avril 1975) et que la recommandation elle-même indique le niveau du cycle, l'intitulé du programme et le sigle du grade conféré.

Québec, le 4 avril 1977.

DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
(Université de Montréal)

ATTENDU l'importance pour le Québec d'offrir un programme de troisième cycle en sciences de l'activité physique;

ATTENDU que l'Université de Montréal, en raison de la qualité exceptionnelle de ses activités d'enseignement et de recherche, est la plus susceptible d'offrir immédiatement ce programme;

ATTENDU les avis d'opportunité favorables rendus par le Haut-Commissariat aux loisirs et aux sports, par l'Association des professionnels de l'activité physique et par la Commission de la recherche universitaire;

ATTENDU la contribution des facultés de médecine et des arts et sciences à la réalisation de ce programme;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université de Montréal, d'un programme de troisième cycle en sciences de l'activité physique conduisant au grade de Philosophiae (Doctor (Ph.D.)).

Ph.D. IN ART EDUCATION
(Université Concordia)

ATTENDU les avis favorables des personnes et organismes consultés;

ATTENDU l'importance des activités en art de l'Université Concordia;

ATTENDU que ce projet de programme s'inscrit dans les axes de développement de l'Université Concordia;

ATTENDU l'urgence de former au Québec des spécialistes en éducation par l'art;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur l'appellation des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université Concordia, d'un programme de 3e cycle en éducation artistique conduisant à l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.).

ADOPTÉE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

DOCTORAT EN BIOPHYSIQUE
(Université du Québec à Trois-Rivières)

ATTENDU que le Cahier IV, Perspective 1976 des orientations de l'enseignement supérieur préconise l'intégration des activités en biophysique à l'Université du Québec à Trois-Rivières sous l'axe biophysico-chimie du milieu et que le projet déposé ne démontre pas que cette intégration aurait lieu;

ATTENDU la recommandation 13.19 de l'Opération sciences fondamentales invitant l'Université du Québec à Trois-Rivières à transformer ses programmes actuels de premier et de deuxième cycle;

ATTENDU l'avis d'opportunité négatif rendu par la Commission de la recherche universitaire quant au quantum des subventions, des ressources professorales et des infrastructures de recherche permettant d'implanter un programme de doctorat adéquat;

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil (des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur de ne pas autoriser l'implantation, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, d'un programme de doctorat en biophysique.

DOCTORAT EN CHIMIE
(Université du Québec à Montréal)

ATTENDU la recommandation 11.4 a) du Rapport de l'Opération sciences fondamentales stipulant "qu'aucun nouveau programme de Ph.D. en chimie ne soit implanté avant 1980, et que le Comité des programmes n'examine pas de projet dans ce sens avant 1978";

ATTENDU la remarque du Conseil des universités, dans son Cahier IV, Perspective 1976 des orientations de l'enseignement supérieur, à l'effet que l'Université du Québec à Montréal n'a pas encore atteint en recherche un degré de développement qui soit en rapport avec le nombre de ses étudiants et de ses programmes, et qui soit en proportion avec ses ambitions d'élargir très prochainement ses champs d'intervention au niveau du troisième cycle;

ATTENDU l'avis d'opportunité défavorable rendu par la Commission de la recherche universitaire;

ATTENDU qu'il existe déjà, au Québec, 5 programmes de doctorat en chimie qui, selon le rapport de l'Opération sciences fondamentales sont suffisants pour répondre à la demande.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur (de refuser l'implantation à l'Université du Québec à Montréal (d'un programme de doctorat en chimie.

ADOPTÉE à la 76e séance du Comité conjoint des programmes le 16 décembre 1976.

DOCTORAT EN ETUDES LITTERAIRES
(Université du Québec à Montréal)

NONOBSTANT la reconnaissance, par le Cahier IV, Perspective 1976 des orientations de l'enseignement supérieur, les arts et lettres comme axe prioritaire à l'Université du Québec à Montréal;

ATTENDU que dans ce même Cahier, le Conseil des universités invite l'Université du Québec à Montréal à la prudence dans le développement de ses programmes de deuxième et troisième cycles;

ATTENDU l'avis d'opportunité défavorable rendu par la Commission de la recherche universitaire.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur de refuser l'implantation à l'Université du Québec à Montréal du projet de programme de troisième cycle en études littéraires.

DOCTORAT EN PHILOSOPHIE
(Université du Québec à Montréal)

NONOBSTANT la reconnaissance, par le Cahier IV, Perspective 1976 des
orientations de l'enseignement supérieur, de l'axe sciences
humaines à l'Université du Québec à Montréal;

ATTENDU que, dans ce même Cahier, le Conseil des universités invite
l'Université du Québec à Montréal à la prudence dans le déve-
loppelement de ses programmes de deuxième et troisième cycles;

ATTENDU qu'il existe déjà au Québec et à Montréal en particulier un
certain nombre de programmes pouvant répondre à la demande.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil
(des universités et à la Direction générale de l'ensei-
gnement supérieur de refuser l'implantation à l'Université
(du Québec à Montréal du projet de programme de troisième
cycle en philosophie.

ADOPTÉE à la 76e séance du Comité conjoint des programmes le 16 décembre 1976.

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE
(Université du Québec à Trois-Rivières)

ATTENDU l'avis d'opportunité défavorable rendu par la Commission de la recherche universitaire;

ATTENDU que l'implantation en 1972 du programme de maîtrise était assortie de la condition de présenter un rapport de réévaluation;

ATTENDU que lors de l'étude de ce rapport de réévaluation, mai 1975, le Comité conjoint estimait que cette maîtrise devait faire de nouveau l'objet d'une réévaluation en 1978;

ATTENDU qu'il serait prématûr d'autoriser l'implantation d'un troisième cycle avant que ne soient définitivement consolidées les activités du deuxième cycle;

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur de refuser l'implantation à l'Université du Québec à Trois-Rivières du projet de programme de troisième cycle en psychologie.

ADOPTÉE à la 76e séance du Comité conjoint des programmes le 16 décembre 1976.

DOCTORAT EN VIROLOGIE
(Institut Armand-Frappier - Université de Montréal)

ATTENDU l'importance des ressources, des enseignements et des recherches effectués en virologie à l'Institut Armand-Frappier et à l'Université de Montréal;

ATTENDU l'opportunité de l'existence d'un programme de troisième cycle spécifique en virologie au Québec;

ATTENDU que ce projet de programme conjoint s'inscrit à l'intérieur de l'axe sciences de la vie de l'Université de Montréal comme de la mission reconnue à l'Institut Armand-Frappier;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement (supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université de Montréal et à l'Institut Armand-Frappier, d'un programme (conjoint de troisième cycle en virologie conduisant à l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)).

ADOPTÉE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

MAITRISE ETUDES QUEBECOISES
(Université du Québec à Trois-Rivières)

ATTENDU la remarque du Cahier IV, Perspective 1976 des orientations de l'enseignement supérieur, à l'effet que l'élargissement des activités de niveau supérieur à l'Université du Québec à Trois-Rivières s'inscrive dans la ligne de ses axes de développement reconnus et de secteurs où les activités de recherche ont atteint un haut niveau de développement;

ATTENDU l'avis d'opportunité favorable rendu par la Commission de la recherche universitaire;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, du projet de programme de deuxième cycle en études québécoises conduisant à l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.).

MAITRISE EN GENIE BIOCHIMIQUE
(Université Laval)

ATTENDU que le dossier de présentation ne fait aucune référence aux axes "alimentation et sciences appliquées à l'industrie" lesquels commandent un regroupement des ressources existant à l'Université Laval, regroupement prévu dans le programme de doctorat en alimentation récemment implanté;

ATTENDU les avis d'opportunité négatifs des experts consultés quant aux modalités de réalisation de ce programme qui ne saurait regrouper les ressources pertinentes tant humaines que physiques déjà existantes à l'Université Laval.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur de ne pas autoriser l'implantation d'un programme (de Maîtrise en génie biochimique à l'Université Laval.

ADOPTEE à la 76e séance du Comité conjoint des programmes le 16 décembre 1976.

MAITRISE EN GEOGRAPHIE
(Université du Québec à Montréal)

ATTENDU l'implantation récente de la maîtrise en aménagement à l'Université du Québec à Montréal;

ATTENDU qu'il existe déjà des programmes de deuxième cycle en géographie dans les autres universités pouvant satisfaire à la demande;

ATTENDU que lors de l'implantation du programme de maîtrise en aménagement on prévoyait, en un premier temps, orienter ce programme dans les sciences naturelles, en laissant entendre qu'en un second temps, de nouvelles orientations seraient apportées à ce programme;

ATTENDU que le Conseil des universités, dans son Cahier IV, Perspective 1976 des orientations de l'enseignement supérieur, reconnaît, aux pages 240-241, prioritaire le développement de l'axe environnement et la polarisation autour de cet axe des sous-secteurs géographie et arts.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil (des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur de refuser l'implantation à l'Université du Québec à Montréal du projet de programme de maîtrise en géographie.

M.Sc. APPLIED IN HEALTH SCIENCE (REHABILITATION)
(Université McGill)

ATTENDU la recommandation 5.6.3.2 de l'Opération sciences de la santé stipulant "que les universités établissent un programme de maîtrise générale en sciences de la santé pour les détenteurs d'un baccalauréat spécialisé désireux de se perfectionner dans les disciplines où il n'est pas opportun de créer des programmes de maîtrise spécialisée";

ATTENDU que le projet de programme déposé par l'Université McGill pourrait constituer une première étape à l'intérieur d'une démarche graduelle vers l'implantation d'une telle maîtrise;

ATTENDU que le projet de programme serait ouvert dans un premier temps, dans l'option réhabilitation;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil (des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université McGill, (d'un programme de deuxième cycle en sciences de la santé (conduisant à l'obtention du grade de Maître ès sciences (appliquées (M.Sc.A.). De plus, l'Université McGill devra (présenter comme un nouveau programme l'adjonction de toute (nouvelle option à ce programme de deuxième cycle.

M.Sc.A. MEDICAL RADIATION PHYSICS
(Université McGill)

ATTENDU la recommandation 6.23.4.1 de l'Opération sciences de la santé stipulant "que les universités incitent leurs départements de physique, de biologie et de médecine nucléaire à développer des options en radiobiologie";

ATTENDU la recommandation 13.13 a) de l'Opération sciences fondamentales stipulant "que les universités se préoccupent de la formation des physiciens pour les services de santé dans le cadre de leurs programmes de maîtrise en physique, et en particulier en biophysique, déjà existants" et étant donné l'absence d'un programme de maîtrise en biophysique à l'Université McGill;

ATTENDU les avis d'opportunité favorables rendus par le ministère des Affaires sociales et la Corporation professionnelle des médecins du Québec;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université McGill, d'un programme de deuxième cycle en physique radiologiques médicales conduisant à l'obtention du grade de Maître ès sciences appliquées (M.Sc.A.).

MAITRISE EN PHARMACOLOGIE CLINIQUE
(Institut national de la recherche scientifique) (INRS)

ATTENDU l'importance affirmée par le rapport de l'Opération sciences de la santé sur l'orientation clinique des enseignements en pharmacie;

ATTENDU la qualité des enseignants et des chercheurs en pharmacologie clinique à l'INRS;

ATTENDU la complémentarité de ce programme par rapport aux autres programmes de pharmacologie en raison de son orientation clinique;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations de grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'INRS, d'un programme de deuxième cycle en pharmacologie clinique conduisant à l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.).

ADOPEE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

MAITRISE DE RECHERCHE EN SCIENCES DE L'EDUCATION
(Université de Sherbrooke)

ATTENDU la recommandation 14.3 du cahier IV des objectifs généraux de l'enseignement supérieur stipulant: "que l'Université de Sherbrooke, ainsi qu'elle le désire, donne plus d'ampleur encore à ses orientations actuelles dans le domaine de la recherche et de la formation des maîtres";

ATTENDU que ce projet de nouveau programme constitue une rationalisation des activités d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation à l'Université de Sherbrooke;

ATTENDU l'avis d'opportunité favorable rendu par la Direction générale de l'enseignement supérieur;

ATTENDU l'avis d'opportunité favorable rendu par la Commission de la recherche universitaire;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires;

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des Universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université de Sherbrooke, d'un programme de deuxième cycle en sciences de l'éducation conduisant au grade de Maître ès Arts (M.A.)

MAITRISE EN SCIENCES DU LOISIR
(Université du Québec à Trois-Rivières)

ATTENDU que le Cahier IV, Perspective 1976 des orientations de l'enseignement supérieur invite l'Université du Québec à Trois-Rivières à "consolider son effort de recherche avant d'étendre plus largement ses activités d'enseignement au niveau supérieur" (p. 245);

ATTENDU la démonstration que l'Université a faite de son effort de recherche dans ce secteur;

ATTENDU que l'Université s'engage conformément aux souhaits exprimés par l'avis de qualité, à procéder à l'embauche de deux nouveaux professeurs qualifiés avant d'implanter ce projet de nouveau programme;

ATTENDU que le Cahier IV voit dans les loisirs et les sports un axe en émergence à l'Université du Québec à Trois-Rivières;

ATTENDU l'importance des activités de l'Université du Québec à Trois-Rivières en loisirs au premier cycle et la consolidation possible de cet axe par le programme de maîtrise;

ATTENDU que le projet de programme proposé se distingue par son originalité;

ATTENDU l'importance du développement du phénomène du loisir.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur, d'autoriser l'implantation à l'Université (du Québec à Trois-Rivières, du projet de programme de (deuxième cycle en Sciences du loisir, conduisant à l'obtention (du grade de Maître ès Arts (M.A.).

MAITRISE EN VIROLOGIE
(Institut Armand-Frappier)

ATTENDU l'importance des ressources et des recherches effectuées en virologie à l'Institut Armand-Frappier;

ATTENDU l'opportunité de l'existence d'un programme spécifique en virologie au Québec;

ATTENDU l'implantation prévue d'un doctorat conjoint en virologie à l'Institut Armand-Frappier et à l'Université de Montréal;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations de grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation à l'Institut Armand-Frappier d'un programme de deuxième cycle en virologie conduisant à l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.).

ADOPTÉE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

BACCALAUREAT SPECIALISE EN EDUCATION DE GROUPE
(Université du Québec à Montréal)

ATTENDU l'opportunité de former des spécialistes pouvant oeuvrer à la fois au niveau des centres d'accueil et dans le milieu scolaire;

ATTENDU l'avis d'opportunité favorable rendu par le Ministère de l'Education;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université du Québec à Montréal, d'un programme de premier cycle en éducation de groupe conduisant au grade de Bachelier ès Arts (B.A.)

ADOPTEE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

BACCALAUREAT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT (ANGLAIS, LANGUE SECONDE)
(Université du Québec à Chicoutimi)

ATTENDU l'avis d'opportunité favorable rendu par la Direction générale de l'enseignement supérieur;

ATTENDU l'importance du rôle joué par l'Université du Québec à Chicoutimi dans la formation et le perfectionnement des enseignants de la région;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université du Québec à Chicoutimi, d'un programme de premier cycle d'enseignement de l'anglais, langue seconde, conduisant au grade de Bachelier ès Arts (B.A.).

BACCALAUREAT SPECIALISE EN GESTION ET INTERVENTION TOURISTIQUE
(Université du Québec à Montréal)

ATTENDU que le Cahier III, Objectifs généraux de l'enseignement supérieur et grandes orientations des établissements reconnaît l'opportunité d'un développement des activités en tourisme à l'Université du Québec à Montréal (p. 207);

ATTENDU que la nécessité d'un programme spécifique de premier cycle pour former des spécialistes en gestion et intervention touristique n'est pas démontrée;

ATTENDU qu'il existe déjà l'Université du Québec à Montréal un programme de baccalauréat en administration des affaires comportant trois cheminement;

ATTENDU que le programme proposé peut, à toutes fins utiles, être considéré comme un nouveau cheminement à l'intérieur de ce baccalauréat en administration des affaires;

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'ouverture à l'Université du Québec à Montréal (d'un cheminement identifié "gestion et intervention touristique" (à l'intérieur du programme de premier cycle en administration des affaires conduisant à l'obtention du grade de Bachelier en administration des affaires (B.A.A.).

ADOPTÉE à la 76e séance du Comité conjoint des programmes le 16 décembre 1976.

BACCALAUREAT IN MIDDLE EAST STUDIES
(Université McGill)

ATTENDU la nécessité de développer des programmes d'études régionales
au Québec;

ATTENDU l'importance des activités de l'Université McGill dans les
programmes d'études régionales;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education
sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil
(des universités et à la Direction générale de l'enseigne-
(ment supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université
(McGill, d'un programme de premier cycle en études sur le
(Moyen-Orient conduisant à l'obtention du grade de Bachelier
(ès arts (B.A.).

ADOPTEE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

BACCALAUREAT EN PSYCHOLOGIE
(Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ))

ATTENDU la reconnaissance, par le cahier IV, Perspective 1976
des orientations de l'enseignement supérieur, des objec-
tifs et orientations que se donne le Centre d'études
universitaires dans l'Ouest québécois, à savoir de ré-
pondre aux besoins d'une clientèle dispersée, largement
composée d'étudiants à temps partiel, dans un contexte
d'éducation permanente;

ATTENDU que dans ce même cahier le Conseil des universités in-
vite la nouvelle école supérieure à axer ses efforts
sur la consolidation de ses activités d'enseignement
de 1er cycle dans les secteurs où elle s'est engagée,
et s'appliquer à résoudre le problème particulier que
lui pose l'étendue du territoire qu'elle dessert;

ATTENDU l'avis d'opportunité négatif rendu par la Corporation
professionnelle des psychologues du Québec;

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil
(des universités et à la Direction générale de l'ensei-
(gnement supérieur de refuser l'implantation au Centre
(d'études universitaires dans l'Ouest québécois d'un pro-
(gramme de premier cycle en psychologie.

ADOPEE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

BACCALAUREAT EN SCIENCES COMPTABLES
(Université du Québec à Montréal)

ATTENDU la démarche entreprise par l'Office des professions auprès des Corporations et Ordres impliqués dans le domaine des sciences comptables;

ATTENDU qu'à toutes fins utiles le nouveau dossier ne constitue qu'un changement de titre structurant en nouveau programme l'un des cheminements actuels du programme de baccalauréat en administration des affaires;

ATTENDU l'avis rendu par l'Ordre des comptables agréés du Québec;

ATTENDU qu'il y a lieu de douter de la pertinence d'accentuer le mouvement de la spécialisation au niveau du premier cycle universitaire.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur, de surseoir à l'acceptation de l'implantation de programmes de baccalauréat en sciences comptables à l'Université du Québec à Montréal et au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois.

ADOPTÉE à la 78e séance du Comité conjoint des programmes les 24 et 25 février 1977.

BACCALAUREAT EN SCIENCES COMPTABLES
(Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois)

ATTENDU la démarche entreprise par l'Office des professions auprès des Corporations et Ordres impliqués dans le domaine des sciences comptables;

ATTENDU qu'à toutes fins utiles le nouveau dossier ne constitue qu'un changement de titre structurant en nouveau programme l'un des cheminements actuels du programme de baccalauréat en administration des affaires;

ATTENDU l'avis rendu par l'Ordre des comptables agréés du Québec;

ATTENDU qu'il y a lieu de douter de la pertinence d'accentuer le mouvement de la spécialisation au niveau du premier cycle universitaire.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur, de surseoir à l'acceptation de l'implantation de programmes de baccalauréat en sciences comptables au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois.

ADOPTÉE à la 78e séance du Comité conjoint des programmes les 24 et 25 février 1977.

BACCALAUREAT EN SCIENCES INFIRMIERES
(Université de Sherbrooke)

ATTENDU l'avis exprimé par le rapport de l'Opération Sciences de la Santé sur l'opportunité d'implanter un programme de perfectionnement en sciences infirmières dans la région de l'Estrie;

ATTENDU l'opportunité d'un baccalauréat de perfectionnement pour les infirmiers (ères) répondant aux exigences suivantes : programme spécifique de perfectionnement, réservé aux détenteurs d'un DEC professionnel (ou son équivalent), et ayant au moins une année d'expérience professionnelle;

ATTENDU l'avis d'opportunité rendu par l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec;

ATTENDU la nécessité d'un développement cohérent des programmes de perfectionnement pour les infirmiers (ères);

ATTENDU que le projet de programme déposé par l'Université de Sherbrooke répond à ces exigences de cohérence;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION (sujet à la réserve exprimée ci-après)

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement (supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université de Sherbrooke, d'un programme de premier cycle en sciences infirmières conduisant au grade de Bachelier ès Sciences (B.Sc.).

Avant l'implantation du programme, l'Université devra faire la preuve, à la satisfaction du Comité conjoint des programmes, qu'elle possède des ressources professorales adéquates.

BACCALAUREAT EN SCIENCES INFIRMIERES
(Université du Québec à Rimouski)

ATTENDU l'avis exprimé par le rapport de l'Opération Sciences de la Santé sur l'opportunité d'implanter un programme de perfectionnement en sciences infirmières dans la région de Rimouski;

ATTENDU l'opportunité d'un baccalauréat de perfectionnement pour les infirmiers (ères) répondant aux exigences suivantes: programme spécifique de perfectionnement, réservé aux détenteurs d'un DEC professionnel (ou son équivalent), et ayant au moins une année d'expérience professionnelle;

ATTENDU l'avis d'opportunité favorable rendu par l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec;

ATTENDU la nécessité d'un développement cohérent des programmes de perfectionnement pour les infirmiers (ères);

ATTENDU que le projet de programme déposé par l'Université du Québec à Rimouski répond à ces exigences de cohérence;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION (sujet à la réserve exprimée ci-après)

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université du Québec à Rimouski d'un programme de premier cycle en sciences infirmières conduisant au grade de Bachelier ès Sciences (B.Sc.).

Avant l'implantation du programme, l'Université devra faire la preuve, à la satisfaction du Comité conjoint des programmes, qu'elle possède des ressources professorales adéquates.

ADOPTÉE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

BACCALAUREAT EN SCIENCES INFIRMIERES
(Université du Québec à Chicoutimi)

ATTENDU l'avis exprimé par le rapport de l'Opération Sciences de la Santé sur l'opportunité d'implanter un programme de perfectionnement en sciences infirmières au Saguenay-Lac St-Jean;

ATTENDU l'opportunité d'un baccalauréat de perfectionnement pour les infirmiers (ères) répondant aux exigences suivantes: programme spécifique de perfectionnement, réservé aux détenteurs d'un DEC professionnel (ou son équivalent), et ayant au moins une année d'expérience professionnelle;

ATTENDU l'avis d'opportunité favorable rendu par l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec;

ATTENDU la nécessité d'un développement cohérent des programmes de perfectionnement pour les infirmiers (ères);

ATTENDU que le projet de programme déposé par l'Université du Québec à Chicoutimi répond à ces exigences de cohérence;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, à l'Université du Québec à Chicoutimi d'un programme de premier cycle en sciences infirmières conduisant au grade de Bachelier ès Sciences (B.Sc.).

BACCALAUREAT EN SCIENCES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
(Université du Québec à Chicoutimi)

ATTENDU qu'il ressort de la mission de l'Université du Québec à Chicoutimi de pourvoir la région en services d'enseignement de premier cycle;

ATTENDU que le projet de programme déposé répond en partie aux propositions des comités gouvernementaux :

- Comité d'étude sur la condition physique des québécois (1974)
- Rapport du groupe de travail sur l'éducation physique et le sport à l'école (1975)
- Comité d'étude sur la création de l'Institut des sports du Québec (1974)

ATTENDU que l'Université offre déjà un programme de certificat au premier cycle;

ATTENDU l'importance pour un tel programme de permettre une amélioration des qualifications des personnels oeuvrant dans les institutions d'enseignement;

ATTENDU l'achalandage des programmes similaires dans les autres universités du Québec qui sont contingentés quant au nombre d'étudiants admis;

ATTENDU le règlement no 4 du Ministère de l'Education;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités sur les appellations des grades universitaires;

RESOLUTION (sujet à la réserve exprimée ci-après)

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement (supérieur d'autoriser l'implantation à l'Université du Québec (à Chicoutimi, d'un programme de premier cycle en sciences de l'activité physique conduisant à l'obtention du grade B.Sc.

Avant l'implantation de ce programme, l'Université devra faire la preuve, à la satisfaction du Comité conjoint des programmes, que les étudiants au terme de ce programme pourront être légalement qualifiés selon les exigences du règlement no 4.

ADOPTEE à la 78e séance du Comité conjoint des programmes les 24 et 25 février 1977.

BACCALAUREAT EN SOCIOLOGIE
(Université du Québec à Rimouski)

ATTENDU que ce projet de programme se distingue par son originalité à savoir, qu'il est axé sur la sociologie rurale et sur la sociologie de développement;

ATTENDU qu'il n'existe au Québec aucun autre programme de sociologie, axé en totalité sur l'étude du monde rural et sur l'étude du développement;

ATTENDU que ce projet de programme s'implanterait dans une région qui constitue un laboratoire propice au développement et à l'expérimentation de ce programme;

ATTENDU l'avis d'opportunité favorable rendu par l'Office de planification et de développement du Québec;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Éducation sur l'appellation des grades universitaires;

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation à l'Université du Québec (à Rimouski, d'un programme de premier cycle en sociologie conduisant à l'obtention du grade de Bachelier ès Arts (B.A.).

ADOPTÉE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

BACCALAUREAT EN TRAVAIL SOCIAL
(Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois)

ATTENDU les conclusions de l'étude commanditée par le Comité conjoint des programmes sur les besoins en travailleurs sociaux dans l'Ouest québécois;

ATTENDU que le Cahier IV, Perspective 1976 des orientations de l'enseignement supérieur, stipule que la vocation régionale de l'Institution est de répondre aux besoins d'une clientèle professionnelle dispersée, largement composée d'étudiants à temps partiel, dans un contexte d'éducation permanente;

ATTENDU que les études de la Commission Castonguay-Nepveu l'amenaient à préconiser une réponse radicale au système actuel de formation des travailleurs sociaux et qu'il serait prudent d'autoriser pour un temps limité l'implantation d'un nouveau programme de baccalauréat;

ATTENDU l'avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur les appellations des grades universitaires.

RECOMMANDATION

(Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur d'autoriser l'implantation, au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, pour une période de cinq années, d'un programme de premier cycle en travail social conduisant à l'obtention du grade de B.T.S.

ADOPTÉE à la 79e séance du Comité conjoint des programmes le 31 mars 1977.

Recommandation du Comité conjoint des programmes
au Conseil des Universités et à la Direction générale de l'en-
seignement supérieur sur les projets de nouveaux programmes
jugés prioritaires pour fins de financement spécial en 1977-78.

En 1976-77, le Comité conjoint des programmes a émis des recommandations favorables d'approbation sur 24 projets de nouveaux programmes. Ce sont:

- Ph.D. en sciences de l'activité physique - Université de Montréal
- Ph.D. en virologie - Institut Armand-Frappier et Université de Montréal
- Ph.D. in Art Education - Université Concordia
- M.Sc.A. in Health Science Rehabilitation - Université McGill
- M.Sc.A. in Medical Radiation Physics - Université McGill
- M.Sc. en pharmacologie clinique - INRS-Santé
- M.Sc. en virologie - Institut Armand-Frappier
- M.A. en sciences de l'éducation - Université de Sherbrooke

- M.A. en études québécoises - Université du Québec à Trois-Rivières
- M.A. en sciences du loisir - Université du Québec à Trois-Rivières
- M.A. en analyse des politiques - Université Laval
- M. en sciences de l'activité physique - Université de Montréal
- B.Sc. en sciences infirmières - Université de Sherbrooke
- B.Sc. en sciences infirmières - Université du Québec à Chicoutimi
- B.Sc. en sciences infirmières - Université du Québec à Rimouski

- B.A. en éducation de groupe - Université du Québec à Montréal
- B.A. enseignement de l'anglais, langue seconde - Université du Québec à Chicoutimi
- B.Sc. en sciences de l'activité physique - Université du Québec à Chicoutimi
- B.A. in Middle East Studies - Université McGill
- B.A. en sociologie - Université du Québec à Rimouski
- B.Sc. en travail social - Centre d'études universitaires de l'Ouest Québécois.

Afin de déterminer quels programmes parmi ceux-ci mériteraient, si nécessaire, de faire l'objet d'une subvention spéciale de démarrage, le Comité les a examinés cycle par cycle à l'intérieur de la critériologie suivante :

- population étudiante recrutée par le programme;
- situation du nouveau programme par rapport aux autres programmes similaires dans le réseau;
- situation du programme par rapport aux axes et missions déclarés de l'université;
- situation du programme par rapport aux thèmes de recherche prioritaire définis;
- s'il y a lieu, situation du programme par rapport aux conclusions des opérations sectorielles;
- réponse apportée par le programme à des besoins identifiés aux niveaux de l'éducation permanente, de la formation ou du perfectionnement d'enseignants ou d'administrateurs ainsi qu'au niveau des développements culturels, économiques et sociaux;
- coût approximatif par étudiant pour l'implantation du programme.

Au terme de cet exercice, le Comité conjoint des programmes a convenu de recommander au Conseil des Universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur que, parmi les projets de nouveaux programmes ayant fait l'objet d'une recommandation favorable, soient reconnus comme prioritaires pour fins de financement spécial les programmes suivants :

Au 3e cycle

- Ph.D. en sciences de l'activité physique - Université de Montréal
- Ph.D. in Art Education - Université Concordia
- Ph.D. en virologie - Institut Armand-Frappier et Université de Montréal

Au 2e cycle

- M.A. en études québécoises - Université du Québec à Trois-Rivières

- M.Sc.A. in Health Science Rehabilitation - Université McGill

- M.A. en sciences du loisir - Université du Québec à Trois-Rivières

- M.Sc.A. in Medical Radiation Physics - Université McGill

- M.Sc. en pharmacologie clinique - INRS

Au 1er cycle

- B.Sc. en travail social - Centre d'études universitaires dans l'Ouest Québécois

- B.A. en sociologie - Université du Québec à Rimouski

- B.A. enseignement de l'anglais, langue seconde, Université du Québec à Chicoutimi

- B.Sc. en sciences de l'activité physique - Université du Québec à Chicoutimi.